

## **APPEL À CONTRIBUTIONS POUR LES COURS DE RÉFÉRENCE UNIVERSITAIRES**

**Session 2025**

### **1. OBJECTIFS DE L'APPEL**

Les cours de référence constituent des outils pédagogiques essentiels pour l'enseignement et l'apprentissage universitaires, ainsi que pour l'harmonisation des contenus d'enseignement à l'échelle nationale dans chaque discipline. Ils forment un cadre référentiel fondamental pour la communauté universitaire et contribuent significativement au processus d'apprentissage et au développement des compétences disciplinaires des étudiants.

Le cours de référence intègre des éléments théoriques et pratiques, des exercices d'application et des problématiques concrètes, de préférence inspirées de situations réelles. Plusieurs ouvrages de référence peuvent coexister pour une même matière ; néanmoins, leur contenu doit être rigoureusement structuré conformément au programme officiel de la discipline concernée.

Cet appel national, lancé par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, vise à valoriser l'expertise de la communauté scientifique en matière d'ouvrages didactiques destinés aux étudiants des trois premières années universitaires dans les différents domaines disciplinaires. Les soumissions s'effectueront par l'intermédiaire de l'Agence thématique de recherche en Sciences sociales et humaines.

**Domaines concernés :** LLE, LLA, LCA, STAPS, SHS, SEGC, Arts, DSP

### **2. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### **2.1 Profil des candidats éligibles**

- Enseignants-chercheurs, chercheurs permanents, en activité ou retraités, exerçant en Algérie ou à l'étranger.

#### **2.2 Critères d'expérience requis**

- Les propositions doivent émaner d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs permanents justifiant d'une expérience minimale de huit (8) années d'enseignement dans le domaine disciplinaire, dont cinq (5) années dans la matière spécifiquement concernée, que cette expérience ait été acquise en Algérie ou à l'étranger.

#### **2.3 Modalités de co-autorat**

- Le nombre de co-auteurs par ouvrage est limité à trois (3) auteurs maximum.
- Chaque candidat ne peut soumettre qu'une seule proposition d'ouvrage.

### **3. EXIGENCES RELATIVES AUX PROPOSITIONS**

#### **3.1 Critères d'originalité et de langue :**

- Les propositions ne doivent pas avoir fait l'objet de publications et/ou d'éditions antérieures.
- Les propositions doivent être rédigées dans la langue d'enseignement officielle de la matière, conformément au programme d'études en vigueur.
- Une attention particulière sera accordée à la clarté rédactionnelle, l'ouvrage devant être rédigé dans un registre de langue accessible au public étudiant.

#### **3.2 Structure et contenu pédagogique :**

- L'ouvrage doit présenter des contenus théoriques accompagnés d'exemples illustratifs, d'exercices d'application avec corrigés types à la fin de chaque chapitre.

#### **3.3 Architecture de l'ouvrage :**

- Les propositions doivent obligatoirement comprendre :
  - Une structuration en chapitres avec table des matières détaillée
  - Une méthodologie pédagogique explicite
  - La définition précise du public cible
  - Une introduction générale contextualisant l'ouvrage
  - Un guide d'utilisation de l'ouvrage
  - Une bibliographie conforme aux normes APA

#### **3.4 Spécifications techniques**

- Le volume de l'ouvrage doit être proportionné à la nature et à l'étendue du contenu disciplinaire de référence.
- Format de soumission : PDF exclusivement
  - Langue arabe : Police Traditional Arabic, taille 16, interligne 1,15
  - Autres langues : Police Times New Roman, taille 14, interligne 1,15
- Tous les éléments visuels (schémas, illustrations, graphiques, images) doivent être en couleur.

### **4. PROCESSUS D'ÉVALUATION**

#### **4.1 Comité d'expertise**

- Chaque proposition sera examinée par trois (3) experts spécialisés dans le domaine et la matière concernés.

#### **4.2 Procédure de recours**

- En cas de rejet initial, les candidats auront la possibilité de présenter une défense de leur proposition devant un comité d'experts. Si, à l'issue de cette procédure, la proposition n'est pas retenue, les propositions rejetées seront définitivement exclues des appels ultérieurs.

## **5. MODALITÉS DE SOUMISSION**

### **5.1 Inscription**

- Les candidats doivent compléter le formulaire de présentation du projet d'ouvrage disponible sur le site web de l'Agence thématique de recherche concernée :

[https://atrssh.dz/inscription\\_ouvrage25/](https://atrssh.dz/inscription_ouvrage25/)

- Date limite d'inscription : **1er octobre 2025**

- Éléments requis dans le formulaire :

- Identification des auteurs (3 maximum)
- Proposition d'ouvrage au format PDF
- Affiliation institutionnelle
- Justification de l'expérience dans le domaine et la matière
- Domaine, filière et matière proposée

### **5.2 Transmission des pièces justificatives**

Les documents suivants doivent être transmis par courrier électronique à l'adresse : **coursatrssh@atrssh.dz**

- Notice biographique succincte de chaque auteur.

- Justificatifs d'expérience d'enseignement dans le domaine et la matière concernés (attestations officielles de l'établissement d'affiliation).

## **6. CONTACT**

Agence thématique de recherche en Sciences sociales et humaines - Constantine

- **Site web** : [www.atrssh.dz](http://www.atrssh.dz)

- **Courrier électronique** : [coursatrssh@atrssh.dz](mailto:coursatrssh@atrssh.dz)